

**THE EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY AS AN EXPANSIVE FACTOR IN
INTERNATIONAL TRADE**

ADDRESS BY

M. Guido Colonna di Paliano, Member of the EEC Commission

Stockholm

13 September 1965

Mr. Chairman, Minister, Your Excellencies, ladies and gentlemen.

You will understand how grateful I feel for the great honour that I have, having been invited to address such a distinguished audience, such a large audience and such a highly qualified and informed audience.

I appear before you, ladies and gentlemen, as a member of the Commission of the European Economic Community, but I think I must say that I feel that I am here also as an affectionate friend of this country to which I am bound by the memory of the years which I spent here in a younger age and also by my years as Deputy Secretary-General of the Organization for European Economic Co-operation.

Now, as a member of the Commission, I happen to wear two hats. I am responsible for information about the affairs of the Community and I am also in charge of the affairs of the internal market. Given the subject of my lecture I prefer to appear with you with my information hat, not only because trade of the Community with the outside is more the field of my friend and colleague Jean Rey, who possesses in these affairs a special competence and authority which I envy, but also because in my own special field I am supposed to be a little bit inward-looking, more inward-looking than outward-looking and it would be rather embarrassing for me if today I would be able to persuade you that notwithstanding my efforts in fostering protectionism, the Community is becoming more and more open to the outside world!

Speaking now in earnest, I have selected this subject because I felt that after the eight years since the Community was established, it is becoming possible to make an objective appraisal of the kind of influence it is exercising on the development of international trade. I thought it would be interesting for you to review with me certain

.../...

trends as they are revealed by the last data available, and also the various actions undertaken in the past years for broadening as much as possible the area of free movement of goods. This would lead me to discuss in the end the current situation of the Kennedy Round, and all along I would have the opportunity of showing the relationship between the progressive development of the Community and its commercial behaviour towards the outside world.

The fact that I believe should be noted in the first place is that the Community has become over the past eight years the first commercial power in the world, the first importer and the second exporter after the United States. Imports from third countries have risen over the past eight years by 66%, and exports by 52%. If we look at the Community's balance of the trade, we notice that from a position of substantial surplus in 1959 the balance has deteriorated to a deficit amounting in 1964 to some \$ 2 700 million.

These figures already suggest, I believe, in a fairly strong manner that, contrary to certain early forecasts, the Common Market has remained largely open to trade with the outside world.

It has been said, however, that when considering facts of this kind one should take into account the influence of factors of a temporary nature. Now it is certainly a fact that over the past eight years expansion within the Community has been going on at a very fast rate, faster than in most other industrialized countries. The result was that the purchase of goods from the outside world was greater than the exports of goods by the Six. In other words, the effort by the Six countries to adjust their economies to the present and future reality of a unified market resulted in a considerable increase in the rate of investment and consumption and in a very considerable expansion of demand. The question is whether this is a factor which should be considered as being of a transitory nature or not. It seems

that it can be assumed that the complete adjustment of the economies of the member countries to a situation of full integration of their markets would take a fairly long time. It could be said, therefore, that the process of progressive integration within the Community would influence the demand for goods from the outside at least for many years to come, and perhaps even more in the future than it has until now.

On the other hand, there have been factors at work which cannot be described as otherwise than permanent. The adjustment of the level of the national customs duties in the six member countries to the common external tariff has resulted in tariff cuts as well as in increased protection. Actually, there have been greater reductions in the degree of protection in the high-tariff countries of the Community than there have been increases in protection for the low-tariff countries. To this permanent factor can be added a temporary factor of great relevance for the time being, consisting in the method whereby national duties have been so far aligned towards the common external tariff; the method being the agreement to reduce by 20% the originally targeted common external tariff. By this means low-tariff countries had to increase their degree of protection less than the decrease of protection which had to be effected by the high tariff countries, i.e. Italy and France. Besides - and this can be considered a durable factor - the increase in protection which occurred in Germany and the Netherlands was to a certain extent offset by the revaluation of their currencies in 1961. Finally, the Rome Treaty offers under certain conditions the opportunity for member countries to obtain tariff-free quotas and the low-tariff countries have taken extensive advantage of this.

Let us now take a look at the relative positions of the various member countries with regard to total imports from the outside world. Germany has remained by far the most important importer in the Community and accounted for more than 35% of the total imports by the Six in 1964. The position of the Benelux countries has remained about the same in relative terms. France has not responded as might have been originally expected to the lowering of its own tariff system; imports from the

outside world have increased in absolute terms and now accounts for 18% of the total imports of the Community from non-member countries.

From the point of view of the balance of trade, Germany is the only member which has constantly shown a surplus, this surplus tending, however, to diminish lately, while all the other member countries share between them the overall Community deficit. The greatest deficit is shown by Italy, which accounts for one third of the deficit.

Naturally the position of the member countries in relation to trade with the outside world is sometimes offset by their relative position in intra-Community trade. But one can say that the establishment of a common external tariff did not result in the acceptance by the low-tariff countries of the traditional protective policies of Italy and France; in fact, things have been going in rather the opposite direction.

One might even go so far as to say that the establishment of the Common Market has given rise to an altogether different problem. This problem consists in a concentration of the exports of the individual member countries on the internal Community market to an excessive degree, a trend which might entail risks for the stability of the Community balance of payments. It is likely that in certain member countries, in particular, there will have to be a greater effort than hitherto to promote exports to the outside markets.

When considering the origin of imports and the destinations of exports, the situation differs considerably from one group of countries to another. The industrialized countries of the world account for about two thirds of the exports of the Community. While trade with developing countries has been far less dynamic, imports and, in particular, exports have been lagging in relative terms. Trade with state-trading countries has remained more or less stable in relative terms at a fairly low level.

Going one step further, one notices that the Community imports from the EFTA countries have increased by 83%, against a rise in exports to the EFTA countries of only 78%. The balance of trade has remained largely positive for the Community. However, if one looks at trade between the Community and the United Kingdom, the Community balance of trade, from being positive in 1958, has now become substantially negative. In so far as Sweden is concerned, the positive balance enjoyed by the Community has diminished over eight years by about one half.

Turning to the United States, one finds that there has been a vigorous development of trade on the Community import side in particular, but that the trade balance showed a deficit of more than \$ 2.5 million in 1964. Developing countries also earned almost \$ 3 million on their surplus with the Community in 1963. Similarly, state-trading countries have earned considerable amounts of the Community.

These figures indicate inter alia that the Community's foreign trade is still heavily concentrated on the group of highly industrialized countries of the world, in particular the EFTA countries and the United States. It would not be surprising, and it might even be desirable, that the Community should endeavour to achieve in the future a greater geographical diversification of its sources of supply and of its trading outlets. Taking into account the composition of trade, one notices that the Community remains heavily dependent on external trade for basic products while being an exporter of manufactured goods. This is a traditional pattern for the members of the Community, especially Germany. It can be safely assumed that raw materials, fuel and food-stuffs will continue to weigh heavily on the import bill of the Community, the more so if, as we hope, expansion continues and, as a result of economic integration, politics and attitudes of governments and business circles in the member countries will be gradually harmonized. Further integration should in fact permit the solution of regional and special problems in various member countries which at present call for restrictive measures and limit the overall positive influence of the Community on the

expansion of international trade. For example, because I believe that this is an important point, Italy has been compelled, for a long time, to isolate its own markets from imports of sulphur, from abroad, i.e. from both member and non-member countries, because of the backward state of the sulphur-mining industry in Sicily. But through co-operation within the Community, and through the exercise by the Community of authority which is vested in the Commission by the Rome Treaty, Italy has been compelled to make a great effort of rationalization. As a result of this effort it is to be hoped that the Italian market will become fully open to imports of sulphur from outside within a short time. This opening up of the Italian market will no doubt benefit mainly third-country producers of sulphur.

What seems particularly significant in this composition of the Community's imports is the growing importance of manufactured goods. This is a change from past trends; and here again we find various factors explaining this change, some of which may be of a transitory nature, and some are instead of a durable nature - the high demand stimulated by the rapid expansion of the Common Market, the rise in internal prices and, of course, the gradual opening up of the Common Market to greater external competition.

I would like to stress that, contrary to early forecasts on the consequences for trade with non-member countries of the gradual establishment of a common agricultural policy, the Community's foodstuff imports have remained at a very high level, and the Community balance of trade for these goods in 1963 was negative to the extent of more than \$ 3.000 million.

After having had this quick look at the statistics, it is now time to turn to the external commercial policies pursued by the Community. I have spoken of policies rather than policy because this is a field where much remains to be done in order to achieve a common approach by the six countries. The progress achieved to date in the establishment of a free internal market and of a common protection with regard to the

outside world should have had as a logical counterpart an early harmonization of the other aspects of the commercial policies of the member countries. Unfortunately, this has not proved possible. Whenever the Commission, which is responsible under the Treaty for ensuring that the Treaty is applied in every respect, has attempted to bring about this common approach it has invariably met the objection that there is enough time until the end of the transitional period to meet this obligation.

This is an unfortunate situation, and an element of weakness from the point of view of my argument, because it introduces an element of uncertainty in trade relations both within and outside the Community, as any member country having reason to fear the distortion of trade deriving from an act of commercial policy taken unilaterally by another country can seek authorization to adopt measures of safeguard which inevitably result in restricting the free movement of goods within the Community.

This being said, a pattern of external commercial relations has been gradually emerging over the eight years of life of the Community. Two European countries, Greece and Turkey, are linked to the Community by association agreements, designed to permit the two countries concerned to secure a degree of economic progress such as to enable them eventually to accept the obligations of full membership of the Community. By a convention of association, the Community contributes to the economic development of 17 independent nations on the African continent and Madagascar both financially and by giving them right of entry for their goods into the Community, as if they were members. Special non-discriminatory agreements have been concluded with Iran, Israel and the Lebanon. Negotiations have been undertaken for the conclusion of a special agreement with Nigeria. Further negotiations are now under way with Tunisia and Morocco. Last but not least, negotiations have been initiated with Austria.

Now, as long as economic integration is not yet complete, the six member countries remain to a very large extent distinct from each other,

especially from the point of view of their commercial interests. As a result, these various treaties and agreements concluded or in the process of being negotiated have entailed considerable difficulties. Inevitably, each member country would look at these agreements from the point of view of the balance of advantages and disadvantages that would accrue to itself. For instance, a country like Italy would be sensitive to any risk of losing part of the preference which she enjoys on the internal Community market for certain agricultural products which are very important for her economy. On the other hand, a country with a powerful economy, such as Germany, would be inclined to be very generous.

Account must also be taken of some very well-known difficulties which arise whenever an agreement for association with the Community is being considered in relation to an industrialized country which, for special reasons, must exclude the possibility of ever becoming a full member of the Community. Here the problem consists in finding ways and means to reconcile the equality of rights which would exist between the members of the Community and the associate member with the difference in the nature and in the duration of the obligations assumed by the associate, these obligations having to be limited in scope, and subject to repeal in certain circumstances.

Notwithstanding these difficulties, negotiations have been undertaken, as I recalled, by the Community with Austria. That country, because of the circumstances of the State Treaty, is in a unique position calling for very special consideration. The negotiations are proceeding within the framework of the mandate already established by the Council and I believe that it can be said that so far no problem has emerged which appears to be insoluble.

But by far the most important item on the current agenda of the Community concerning its exterior commercial relations, by far the most important contribution which the Community is prepared to make to the expansion of international trade, is the Kennedy Round.

The importance of these negotiations arises from a series of different reasons.

Seen from the Community angle, the Kennedy Round represents, since the limited exercise of the Dillon Round, a welcome opportunity for the low-tariff members to reduce the level of the common external tariff. It seems to me highly significant that the high-tariff countries of the Community, France and Italy, should have agreed to the Community taking part in the Kennedy Round in the first place and should have accepted, at least as a negotiating method, an approach based on a linear reduction of 50% across the board. This was agreed, notwithstanding the very considerable effort of adjustment which these countries were already called to face as a result of the rapid elimination of tariff protection within the Community and the increased competition from the outside, as a result of the gradual alignment of their national duties to the common external tariff.

The participation of the Community in the Kennedy Round does not proceed, as we know, without qualifications. A number of tariff positions have been totally or partially excluded from the negotiations. The problem of the disparities has been raised and the Community has asked that it should be faced according to a certain method which has met with considerable opposition from some of our partners. Similarly, the Community has raised the problem of the existence in certain countries of barriers to imports arising other than by imposing a given level of customs duties. It has also raised the problem of the abnormal competition from low-salary countries in certain industrial fields, and finally the Community had to suggest a radically different approach for the negotiations over agricultural trade.

Even with these qualifications and reservations, France and Italy were in a position to agree to the Community taking part in the Kennedy

Round essentially because the establishment of the European Economic Community created for these two countries secure commercial outlets and offered them the guarantee of a lasting solidarity which would cushion the impact of increased competition from the outside if necessary.

No doubt it is bound to be very difficult for the Community to carry out a negotiation of this magnitude at a time when the integration of the internal market is not yet complete. It has been said that the Kennedy Round has perhaps come up two or three years too soon. It is the more remarkable that so far considerable progress has been achieved.

Let us take for instance the establishment of the list of goods to be totally or partially excluded from the 50% reduction. This was for the Community a really major undertaking. It took the Commission and the national experts months of laborious negotiations with the representatives of industry to identify and assess the difficulties which the linear reduction might have had for each industry in each country. Subsequently, it drafted a list of exceptions contained within reasonable limits and then had this list approved by the Council. It took in the last resort some 24 hours of continuous discussions at Council level to bring the six countries to agree on a final list, which can be estimated as an aggregate representing no more than 20% of the taxable imports.

A pessimist would say that this list was the expression of the most reactionary protectionism on the part of the Community. An optimist, for instance myself, wearing my other hat, would maintain that the percentage of trade excluded from the linear reduction is miraculously low.

The truth probably lies - as it generally does - in the middle. The list could not be but a compromise between six countries still

having different commercial policies and traditions but bound together by a process of progressive integration. Obviously, the judgement of this list would have to be quite different and far more severe if the six countries were already fully integrated.

Besides, a substantial part of the trade excluded from the 50% linear reduction consists of partial or conditional exceptions. A final decision concerning these positions will depend upon the degree of reciprocity which the partners of the Community will offer, or upon results of the discussions at present under way on a bilateral or a multinational basis in relations with certain sensitive industrial sectors. These discussions in my mind are important also because they introduce into the negotiations notions of a general economic nature.

Thus, one of these discussions is taking place on a group of positions which are of great interest for our Scandinavian friends and they deal in particular with the problem of pulp and paper. Paper is on the list of conditional exceptions. Both the Community and its Scandinavian partners, as main European producers, have agreed that it was worthwhile to attempt finding a satisfactory solution to this particular problem by taking into account various economic aspects of this problem. Private experts have mapped out the probable evolution of production and consumption over the next five to ten years and now the question is to find out what kind of conclusion can be derived from these findings. A first exchange of views indicates that while interests and attitudes are fairly diverging, they do not seem to be irreconcilable. I have mentioned this episode within the broad framework of the Kennedy Round because it seems to me that it shows on one hand that the Community, when faced with a difficult and sensitive sector, tends whenever possible to seek positive, if also limited, solutions through the objective confrontation with its interested partners, in the first place in Europe, of situations, policies, objectives and forecasts. Without being in a position to elaborate too much on this point I would like to say that this getting together of the main European producers with a view to finding a satisfactory way out

from common problems is reminiscent indeed of the old OEEC spirit of intra-European economic co-operation, a co-operation directed against no one and being the expression of a natural solidarity between parts of the same economic region.

Not dissimilar considerations can be made in regard to the way in which the Community wishes to deal in Geneva with the problem of agriculture. To be consistent with its own common agricultural policy the Community had to be guided in the Kennedy Round negotiations on agricultural trade by the principle that full account had to be taken of the economic and social effects of any reduction in protection, and by the fact that protection in agriculture is generally achieved by methods other than by levying customs duties. Therefore, negotiations on agriculture, rather than being restricted to the traditional bargaining for the lowering of import duties, should develop into a confrontation of the policies pursued by the various producing countries in support of internal prices and their producers' incomes. This approach, in the view of the Community, should result at least in a consolidation of the present level of price support; such a result would at least break the vicious circle whereby an increase in price support in one area results inevitably in a greater increase in another area.

Now, if we look from the point of view of international trade to the situation as it has gradually evolved since 1958, and to the various actions undertaken by the Community so far, we can conclude, I believe, without risk of being too complacent, that the movement has been towards reducing protectionism. Competition on a wide scale is by now accepted as a necessary rule of economic life throughout the Community and I would like to underline the importance of the statement on the French position which we all heard by the Head of the French Republic on 9 September when he spoke about the necessity for the French economy to accept free competition as the rule.

The situation of the Community, however, must be looked at in every respect not as a static one but as dynamic. What has been

achieved or undertaken so far within the framework of the Rome Treaty could be achieved and undertaken because of the certainty that the Treaty would be fully executed. Thus the gradual opening up of the internal market to competition from outside was linked to the gradual integration of the six economies, including the eventual establishment of a common commercial policy. The successful continuation of the Kennedy Round is bound to be linked with the ultimate definition by the Community of its own agricultural policy, and with the early establishment of the common level of price support of the farm production of the Community.

In fact, the virtue of the Rome Treaty - seen from the point of view of those who drafted and signed it - resides exactly in the logical interconnection of actions in every field of the economic life of the member countries, all these actions converging towards the establishment of a final situation in which the economic and social interests of the members shall become identical to the economic and social interests of the Community as a whole. There can be no satisfactory balance of advantages and disadvantages for any one of the member countries, for any group of interests within the Community, as long as the process of integration remains incomplete. This is why it is so important that the movement towards the complete execution of the Treaty should be kept at a quick pace through the smooth and swift interplay of the institutions of the Community.

I said at the outset that my purpose today was to identify and to assess trends and evaluate actions of the Community in the commercial field and also to analyse the interrelationship between these trends and actions, and the gradual development of the Community.

I believe that the trends reveal a natural enduring opening of the Common Market to trade with the outside world. No doubt, there are factors of limited duration, but it seems likely that the factors of permanent duration are more important. I would like to

throw into the argument one further factor which I did not mention before; namely that trade within the Community has a direct effect on economic growth, which in its turn has a positive effect which can be practically measured from year to year by the demand of goods from other countries.

I also believe that the actions undertaken by the Community to extend to the maximum possible the area of free movement of goods connected with the Common Market have been inspired by a liberal approach which has so far been stronger than all the economic difficulties arising from the fact that integration of the six economies is not yet complete, and this of course should lead us to expect that the attitude of the Community would be a far more liberal one the day when integration is brought to its ultimate conclusion. Finally, I believe that to sustain this open attitude to the outside world it is necessary that no sudden interruption should take place in the process of economic integration.

In so far as the special situation arises from the existence of two different preferential systems in Europe, it might be said that the situation represents an intermediary phase within a period which began with the establishment of OEEC.

Let us make a sad reflection. The first step towards the abolition of customs duties in Europe could have been taken in OEEC. It was not taken, and probably that was a bad moment for the future development of Europe. But the example of the Community countries was followed by the EFTA countries. The economic results of these actions is a level of trade achieved in Europe which is entirely unprecedented and one wonders indeed what would be the result if trade between the two groups would become more and more free, pending the solution of the problems which are to be solved in order to establish full integration of the whole of Western Europe.

As until now, and speaking as a man who has to work within the

present reality, we must go forward step by step, making use of all the opportunities open to us and hence, I would say, the very special importance of the Kennedy Round for Europe.

I could not finish this brief presentation, ladies and gentlemen, without mentioning the well-known fact that the Community is undergoing at present certain serious difficulties. Without wishing to discuss these difficulties now - which would be premature - and limiting myself to expressing the hope and also the conviction that ways and means will be found to avoid that which was started thirteen years ago should be stopped, we must anticipate that these difficulties will inevitably have a delaying effect on the operation of the Community. This is to be regretted, but it must also be recognized from a general point of view that the process of bringing six countries together in the economic and social field according to the rules of the Rome Treaty is a very difficult operation, so difficult that some set-backs sooner or later were inevitable. But there are operations, such as the Kennedy Round, for which the time available for arriving at a satisfactory conclusion is not of an indefinite duration.

I should like to end by assuring you, because this is an important point, this is today the point on which Sweden - one of our partners - and the Community have had the same commitments and to a certain extent have also the same general interests - I can assure you that the Commission is decided to do all that lies in its power to proceed with the preparatory work on hand so that when the Community will again be in a position to take decisions concerning the Kennedy Round, there will have been as little time lost as possible. On this note of hope and on this promise of goodwill from the part of the Executive of which I am a member, I would like to thank you again, ladies and gentlemen, for the welcome you gave me and for the very kind attention you lent me. Thank you very much.

"LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE,
ELEMENT DE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL"

Discours prononcé par

M. Guido Colonna di Paliano,

membre de la Commission de la Communauté économique européenne

Le 13 septembre 1965 à Stockholm

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Excellences, Mesdames
et Messieurs,

Avant tout, je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour le grand honneur qui m'est fait d'être invité à parler devant une assistance aussi distinguée, devant une assistance aussi nombreuse et aussi hautement qualifiée et informée.

Je me présente devant vous, Mesdames et Messieurs, en ma qualité de membre de la Commission de la Communauté économique européenne, mais je pense que je puis dire également que je suis ici comme ami sincère de votre pays auquel je suis lié par les souvenirs des années que j'y ai passées dans ma jeunesse, ainsi que des années où j'ai exercé les fonctions de secrétaire général adjoint de l'Organisation européenne de coopération économique.

Désormais, en tant que membre de la Commission, je porte deux habits. Je suis chargé de l'information sur les affaires de la Communauté et je suis également chargé des affaires du marché intérieur. Etant donné le sujet de ma conférence, je préfère me présenter devant vous avec mon habit d'informateur, non seulement parce que les échanges de la Communauté avec l'extérieur relèvent plus du ressort de mon collègue et ami, Jean Rey, qui possède dans ces affaires une haute compétence et une autorité que j'envie, mais également parce que dans mon propre domaine, je suis censé être quelque peu tourné vers l'intérieur, plutôt que vers l'extérieur et il serait plutôt embarrassant pour moi que je sois amené aujourd'hui à vous persuader qu'en dépit de mes efforts pour encourager le protectionnisme, la Communauté s'ouvre de plus en plus au monde extérieur !

Mais, pour parler sérieusement, j'ai choisi ce sujet parce que je pense que, huit ans après la création de la Communauté, il devient possible d'apprécier objectivement le genre d'influence qu'elle exerce sur le développement du commerce international. J'ai pensé qu'il vous intéresserait d'examiner avec moi certaines tendances que nous révèlent les

dernières données disponibles, ainsi que les diverses actions entreprises au cours des dernières années pour élargir autant que possible le secteur de la libre circulation des marchandises. Cela me conduira finalement à discuter la situation actuelle des négociations Kennedy et en même temps, j'aurai la possibilité d'indiquer la relation existant entre le développement progressif de la Communauté et son comportement commercial vis-à-vis du monde extérieur.

Le fait qu'il convient, à mon avis, de noter en premier lieu, est que la Communauté est devenue au cours des huit dernières années la première puissance commerciale du monde, le premier importateur et le second exportateur après les Etats-Unis. Les importations en provenance des pays tiers ont augmenté de 66 % au cours des huit dernières années et les exportations de 52 %. Si nous considérons la balance commerciale de la Communauté, nous constatons qu'après avoir été fortement excédentaire en 1959, elle présente en 1964, un déficit de 2,7 milliards de dollars.

Je pense que ces chiffres indiquent déjà d'une façon assez marquée que, contrairement à certaines prévisions initiales, le Marché commun est resté largement ouvert aux échanges avec le monde extérieur.

Toutefois, on a affirmé qu'en considérant de tels faits, il convenait de faire la part des facteurs de nature temporaire. Or, il est certain qu'au cours des huit dernières années, l'expansion dans la Communauté a connu un rythme très rapide, plus rapide que dans la plupart des autres pays industrialisés. Il en est résulté que les achats de marchandises en provenance du monde extérieur ont dépassé les exportations de marchandises par les Six. En d'autres termes, les efforts des six pays pour adapter leurs économies à la réalité présente et à venir d'un marché unifié ont eu pour résultat une augmentation considérable du taux d'investissement et de consommation et un accroissement considérable de la demande. La question se pose de savoir si ce facteur doit être considéré comme étant de nature temporaire ou non. Il semble que l'on puisse affirmer que l'adaptation intégrale des économies des pays

membres à une intégration complète de leurs marchés sera assez longue. On pourrait donc dire que le processus d'intégration progressive dans la Communauté influencera la demande de marchandises en provenance de l'extérieur pendant de nombreuses années encore et peut-être même plus à l'avenir qu'il ne l'a fait précédemment.

D'autre part, des facteurs indiscutablement permanents ont joué un rôle. L'ajustement du niveau des droits de douane nationaux dans les six pays membres au tarif douanier commun a entraîné des baisses de droits, ainsi qu'une protection accrue. En réalité, la réduction de la protection dans les pays de la Communauté à tarifs élevés a été plus grande que l'augmentation de la protection dans les pays à tarifs bas. A ce facteur permanent, on peut ajouter un facteur temporaire qui revêt une grande importance actuellement, à savoir la méthode selon laquelle les droits nationaux ont été jusqu'à présent alignés sur le tarif douanier commun; la méthode consiste à se mettre d'accord pour réduire de 20 % le tarif douanier commun initialement visé. De cette façon, les pays à tarifs bas devront moins augmenter leur degré de protection que les pays à tarifs élevés, c'est-à-dire l'Italie et la France, ne devront diminuer le leur. En outre - et cela peut être considéré comme un facteur durable - la protection accrue en Allemagne et aux Pays-Bas a été, dans une certaine mesure, compensée par la réévaluation de la monnaie de ces pays en 1961. Finalement, le traité de Rome offre aux pays membres la possibilité d'obtenir dans certaines conditions des contingents tarifaires à droit nul et les pays à tarifs bas ont largement tiré parti de cette possibilité.

Examinons maintenant les positions respectives des divers Etats membres par rapport à l'ensemble des importations en provenance du monde extérieur. L'Allemagne est restée de loin l'importateur le plus important de la Communauté et sa part dans les importations totales des Six en 1964 dépasse 35 %. La position des pays du Benelux est restée à peu près la même en valeur relative. La France n'a pas réagi comme on aurait pu s'y attendre initialement à l'abaissement de son propre tarif; en valeur absolue les importations en provenance du monde extérieur ont augmenté et se montent maintenant à 18 % des importations totales de la Communauté en provenance des pays non membres.

Du point de vue de la balance commerciale, l'Allemagne est le seul membre qui ait constamment accusé un excédent, cet excédent tendant cependant à diminuer depuis quelque temps, alors que tous les autres pays membres se partagent le déficit général de la Communauté. L'Italie accuse le plus grand déficit, il représente un tiers du déficit total.

Naturellement, la position des pays membres par rapport aux échanges avec le monde extérieur est parfois compensée par leur position respective dans les échanges intracommunautaires. Mais on peut dire que l'établissement d'un tarif douanier commun n'a pas amené les pays à tarifs bas à accepter les politiques protectionnistes traditionnelles de l'Italie et de la France; en réalité, l'évolution s'est effectuée plutôt dans la direction opposée.

On pourrait même aller jusqu'à dire que l'établissement du Marché commun a soulevé un problème tout à fait différent. Ce problème est celui de la concentration excessive des exportations des divers pays membres sur le marché intérieur de la Communauté, tendance qui pourrait mettre en danger la stabilité de la balance des paiements de la Communauté. Il est vraisemblable que certains pays membres devront encourager davantage les exportations vers les marchés extérieurs.

Si l'on considère l'origine des importations et la destination des exportations, la situation varie considérablement d'un groupe de pays à l'autre. Les pays industrialisés du monde reçoivent deux tiers environ des exportations de la Communauté. Les échanges avec les pays en voie de développement ont été beaucoup moins dynamiques, les importations et surtout les exportations, ont fléchi en valeur relative. Les échanges avec les pays à commerce d'Etat sont restés en valeur relative plus ou moins stationnaires à un niveau assez bas.

Ensuite, nous pouvons noter que les importations de la Communauté en provenance des pays de l'AELE ont augmenté de 83 % pour une augmentation de 78 % seulement des exportations vers ces pays. La balance commerciale est restée fortement bénéficiaire pour la Communauté. Néanmoins, si nous examinons les échanges entre la Communauté et le Royaume-Uni, la balance commerciale de la Communauté, est devenue substantiellement déficitaire alors qu'elle était excédentaire en 1958. Dans les échanges avec la Suède, le solde positif de la balance commerciale de la Communauté a diminué de moitié environ en 8 ans.

Si nous nous tournons vers les Etats-Unis, nous nous trouvons en présence d'un développement vigoureux des échanges, notamment sur le plan des importations de la Communauté, mais aussi d'un déficit de la balance commerciale qui dépasse 2,5 millions de dollars en 1964. Les excédents des pays en voie de développement à l'égard de la Communauté ont également représenté pour ces pays un gain de près de 3 millions de dollars en 1963. De même les pays à commerce d'Etat ont réalisé des gains considérables dans leurs échanges avec la Communauté.

Ces chiffres indiquent inter alia que le commerce extérieur de la Communauté est encore fortement axé sur le groupe des pays hautement industrialisés du monde, notamment les pays de l'AELE et les Etats-Unis. Il ne serait pas surprenant et il serait même souhaitable, que la Communauté s'efforce d'opérer à l'avenir une plus grande diversification géographique de ses sources d'approvisionnement et de ses débouchés commerciaux. L'examen de la composition des échanges permet de remarquer que la Communauté demeure fortement dépendante du commerce extérieur pour les produits de base alors qu'elle est exportatrice de produits manufacturés. C'est une situation traditionnelle pour les membres de la Communauté, notamment l'Allemagne. On peut affirmer avec certitude que les matières premières, l'énergie et les produits alimentaires continueront à grever lourdement la facture des importations de la Communauté, surtout si, comme nous l'espérons, l'expansion continue et si, par suite de l'intégration économique, les politiques et les attitudes des gouvernements et des milieux d'affaires des pays membres s'harmonisent progressivement. L'intégration ultérieure devrait en fait permettre de trouver une solution aux

problèmes régionaux et spéciaux dans divers Etats membres qui exigent actuellement des mesures restrictives et limitent l'influence positive générale de la Communauté sur l'expansion du commerce international. Par exemple, parce que je pense que c'est un point important, l'Italie a été contrainte pendant longtemps, de protéger son marché contre les importations de soufre en provenance de l'étranger, c'est-à-dire des pays membres et non membres en raison de l'état arriéré de l'industrie du soufre en Sicile. Mais grâce à la coopération de la Communauté et grâce à l'exercice par la Communauté de l'autorité dont la Commission est investie par le traité de Rome, l'Italie a été contrainte de faire un grand effort de rationalisation. A la suite de ces efforts, il y a lieu d'espérer que le marché italien s'ouvrira totalement, à bref délai, aux importations de soufre en provenance de l'extérieur. Indubitablement, cette ouverture du marché italien profitera surtout aux pays tiers producteurs de soufre.

L'importance croissante prise par les produits manufacturés dans la composition des importations de la Communauté est particulièrement significative. C'est un changement par rapport aux anciennes tendances; et de nouveau, nous trouvons ici divers facteurs qui expliquent ce changement, certains pouvant être de nature temporaire, d'autres par contre de nature permanente - forte demande stimulée par l'expansion rapide du Marché commun, hausse des prix intérieurs et bien sûr ouverture progressive du Marché commun à une concurrence extérieure plus vive.

Je voudrais souligner que, contrairement aux prévisions initiales sur les conséquences qu'entraînerait, pour le commerce avec les pays tiers, l'établissement progressif d'une politique agricole commune, les importations de produits alimentaires de la Communauté sont restées à un niveau très élevé et la balance commerciale de la Communauté pour ces produits accusait, en 1963, un déficit de plus de 3 milliards de dollars.

Après cet aperçu rapide des statistiques, il est temps maintenant de se tourner vers les politiques commerciales extérieures poursuivies par la Communauté. J'ai dit "les politiques" plutôt que "la politique", parce qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine pour arriver à une conception commune des six pays. La contrepartie logique des progrès réalisés aujourd'hui dans l'établissement d'un marché intérieur libre et d'une

~~protection commune vis-à-vis~~ du monde extérieur aurait dû être une harmonisation rapide des autres aspects des politiques commerciales des Etats membres. Malheureusement cela s'est révélé impossible. Chaque fois que la Commission, qui est chargée selon le Traité de veiller à l'application de celui-ci dans tous les domaines, a essayé d'aboutir à cette conception commune, on lui a constamment objecté qu'on disposait de suffisamment de temps jusqu'à la fin de la période de transition pour remplir cette obligation.

C'est là une situation regrettable, et un point faible dans l'optique de mon raisonnement, parce qu'elle introduit un élément d'incertitude dans les relations commerciales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté, étant donné que tout Etat membre ayant des raisons de craindre une distorsion des échanges par suite d'un acte unilatéral sur le plan de la politique commerciale de tout autre pays, peut chercher à obtenir l'autorisation d'adopter des mesures de sauvegarde, qui impliquent inévitablement des restrictions à la libre circulation des marchandises dans la Communauté.

Cela dit, un système de relations commerciales extérieures s'est progressivement fait jour au cours des huit années d'existence de la Communauté. Deux pays européens, la Grèce et la Turquie, sont liés à la Communauté par des conventions d'association, visant à permettre aux deux pays intéressés d'atteindre un certain degré de progrès économique leur permettant éventuellement d'accepter les obligations découlant d'une adhésion totale à la Communauté. Par une convention d'association, la Communauté contribue au développement économique de dix-sept nations indépendantes du continent africain et de Madagascar, tant sur le plan financier qu'en accordant à leurs marchandises un droit d'entrée dans la Communauté, comme si ces nations étaient membres de la Communauté. Des accords spéciaux de non-discrimination ont été conclus avec l'Iran, Israël et le Liban. Des négociations ont été entreprises pour la conclusion d'un accord spécial avec le Nigeria. D'autres négociations sont actuellement en cours avec la Tunisie et le Maroc. Enfin, dernier point, mais non le moindre, des négociations ont été entamées avec l'Autriche.

Actuellement, tant que l'intégration économique n'est pas encore totale, les six Etats membres demeurent, dans une très large mesure, distincts les uns des autres, notamment du point de vue de leurs intérêts commerciaux. En conséquence, ces différents traités et accords conclus ou en cours de négociation ont entraîné des difficultés considérables. Inévitablement, chaque pays membre considérera ces accords selon l'équilibre entre les avantages et les inconvénients qu'il y trouvera. Par exemple, un pays comme l'Italie serait sensible à tout risque de perdre une partie des préférences dont elle jouit sur le marché intérieur de la Communauté pour certains produits agricoles très importants pour son économie. D'autre part, un pays doté d'une économie puissante, comme l'Allemagne, serait enclin à être très généreux.

Il convient également de tenir compte de certaines difficultés bien connues qui apparaissent lorsqu'un accord d'association avec la Communauté est envisagé pour un pays industrialisé qui, pour des raisons spéciales, doit exclure la possibilité de jamais devenir un membre de plein exercice de la Communauté. Le problème consiste alors à trouver les moyens de concilier l'égalité des droits qui existerait entre les membres de la Communauté et l'associé avec la différence de nature et de durée des engagements pris par l'associé, ces engagements devant être d'importance limitée et sujets à annulation dans certaines circonstances.

En dépit de ces difficultés, la Communauté a, comme je l'ai rappelé, engagé des négociations avec l'Autriche. Ce pays, en raison des circonstances du traité d'Etat, se trouve dans une situation unique, nécessitant un examen très spécial. Les négociations progressent dans le cadre du mandat déjà donné par le Conseil et je crois que l'on peut dire que, jusqu'à présent, on n'a rencontré aucun problème qui paraisse insoluble.

Mais le point de loin le plus important à l'ordre du jour de la Communauté concernant ses relations commerciales extérieures, la contribution de loin la plus importante que la Communauté est prête à apporter à l'expansion du commerce international sont les négociations Kennedy.

Ces négociations sont importantes pour plusieurs raisons.

Vues sous l'angle de la Communauté, les négociations Kennedy représentent, depuis l'exercice limité des négociations Dillon, une occasion bien venue, pour les membres à tarifs bas, de réduire le niveau du tarif extérieur commun. Il me paraît très significatif que les pays à tarifs élevés de la Communauté, la France et l'Italie, aient donné tout d'abord leur accord à la participation de la Communauté aux négociations Kennedy et qu'ils aient accepté ensuite, au moins comme base de négociation, une méthode fondée sur une réduction linéaire de 50 % sur tous les produits. Ils ont donné leur accord sur ce point en dépit de l'effort considérable d'ajustement que ces pays devaient déjà faire à la suite de l'élimination rapide de la protection douanière dans la Communauté et de la concurrence accrue de l'extérieur, par suite de l'alignement progressif de leurs droits nationaux sur le tarif douanier commun.

La participation de la Communauté aux négociations Kennedy ne s'effectue pas comme l'on sait, sans restrictions. Un certain nombre de positions tarifaires ont été totalement ou partiellement exclues des négociations. Le problème des disparités a été soulevé et la Communauté a demandé qu'il soit abordé selon une méthode qui a rencontré une très forte opposition de la part de certains de nos partenaires. De même, la Communauté a soulevé le problème de l'existence dans certains pays d'obstacles aux importations, élevés autrement que par l'imposition d'un niveau donné de droits de douane. Elle a également soulevé le problème de la concurrence anormale des pays à bas salaires dans certains secteurs industriels et finalement la Communauté se devait de suggérer un système radicalement différent pour les négociations sur le commerce des produits agricoles.

Même avec ces restrictions et réserves, la France et l'Italie, étaient en mesure de donner leur accord à la participation de la Communauté aux négociations Kennedy, essentiellement parce que l'établissement de la Communauté économique européenne créait, pour ces deux pays, des

débouchés commerciaux sûrs et leur offrait la garantie d'une solidarité durable qui pourrait amortir le cas échéant le choc de la concurrence accrue de l'extérieur.

Il ne fait pas de doute qu'il sera très difficile pour la Communauté de mener à bien une négociation de cette importance à un moment où l'intégration du marché intérieur n'est pas encore achevée. On a dit que les négociations Kennedy ont été entamées peut-être deux ou trois ans trop tôt. Il est d'autant plus remarquable que des progrès considérables aient été réalisés jusqu'à présent.

Prenons par exemple l'établissement de la liste de marchandises devant être exclue totalement ou en partie de la réduction de 50 %. Ce travail a réellement été une entreprise importante pour la Communauté. Il a fallu à la Commission et aux experts nationaux des mois de négociations laborieuses avec les représentants de l'industrie pour constater et inventorier les difficultés que la réduction linéaire pourrait provoquer pour chaque industrie dans chaque pays. Ensuite, elle établit une liste d'exceptions raisonnablement limitée et fit ensuite approuver cette liste par le Conseil. En dernier ressort, il fallut vingt-quatre heures de discussions ininterrompues au niveau du Conseil pour amener les six pays à se mettre d'accord sur la liste finale qui peut être considérée comme un ensemble ne représentant pas plus de 20 % des importations pouvant être taxées.

Un pessimiste dirait que cette liste est l'expression du protectionnisme le plus réactionnaire de la part de la Communauté. Un optimiste, par exemple moi-même, revêtant mon autre habit, soutiendrait que le pourcentage des échanges exclus de la réduction linéaire est miraculeusement bas.

La vérité se situe probablement - comme c'est généralement le cas - au milieu. La liste ne pouvait être autre chose qu'un compromis entre six pays ayant encore des politiques et traditions commerciales différentes, mais liés ensemble par un processus d'intégration progressive.

Evidemment, le jugement à porter sur cette liste serait tout à fait différent et beaucoup plus sévère si les six pays étaient déjà totalement intégrés.

En outre, une partie substantielle des échanges exclus de la réduction de 50 % est constituée par des exceptions partielles ou conditionnelles. La décision finale sur ces positions dépendra du degré de réciprocité que les partenaires de la Communauté offriront ou des résultats des discussions en cours actuellement, sur une base bilatérale ou multilatérale, au sujet de certains secteurs industriels sensibles. A mon avis, ces discussions sont importantes également parce qu'elles introduisent dans les négociations des notions d'économie générale.

Ainsi, une de ces discussions est en cours au sujet d'un groupe de positions qui présentent un grand intérêt pour nos amis scandinaves et elles portent notamment sur le problème de la pulpe de bois et du papier. Le papier se trouve sur la liste des exceptions conditionnelles. Tant la Communauté que ses partenaires scandinaves, au titre de principaux producteurs européens, ont admis qu'il était souhaitable d'essayer de trouver une solution satisfaisante à ce problème particulier, en tenant compte des différents aspects économiques qu'il présente. Des experts privés ont prévu l'évolution probable de la production et de la consommation au cours des cinq à dix années à venir et maintenant la question est de trouver quelle sorte de conclusion on peut tirer de ces résultats. Un premier échange de vues indique que, même si les intérêts et les attitudes divergent sensiblement, ils ne semblent pas être inconciliables. J'ai mentionné cet épisode dans le large cadre des négociations Kennedy parce qu'il me semble qu'il montre clairement que la Communauté, lorsqu'elle aborde un secteur difficile et sensible, tend, autant que possible, à chercher des solutions positives, même si elles sont limitées, en comparant objectivement avec ses partenaires intéressés, en premier lieu en Europe, les situations, les politiques, les objectifs et les prévisions. Sans être en mesure de m'attarder trop longuement sur ce point, je voudrais souligner que cette réunion des principaux producteurs européens en vue de trouver une solution satisfaisante aux problèmes communs

rappelle, en fait, le vieil esprit de coopération économique intra-européenne qui régnait à l'OECE, coopération n'attaquant personne et qui était l'expression d'une solidarité naturelle entre différentes parties d'une même région économique.

Des considérations semblables peuvent être faites en ce qui concerne la manière dont la Communauté souhaite aborder à Genève le problème de l'agriculture. Pour être en accord avec sa propre politique agricole commune, la Communauté devait être guidée dans les négociations Kennedy sur les échanges de produits agricoles, par le principe qu'il fallait tenir intégralement compte des effets économiques et sociaux de toute réduction de la protection et par le fait que la protection en agriculture est généralement réalisée par des méthodes autres que la perception de droits de douane. Par conséquent, les négociations sur l'agriculture au lieu d'être limitées au marchandage traditionnel pour l'abaissement des droits à l'importation devraient se transformer en une comparaison des politiques poursuivies par les divers pays producteurs en vue de soutenir les prix intérieurs et les revenus de leurs producteurs. Cette méthode, selon la Communauté, devrait aboutir au moins à une consolidation du niveau actuel du soutien des prix; ce résultat briserait en tout cas le cercle vicieux où une augmentation du soutien des prix dans une zone entraîne inévitablement une augmentation encore plus forte dans une autre zone.

Maintenant, si, dans l'optique des échanges internationaux, nous considérons la situation telle qu'elle a évolué progressivement depuis 1958 et les diverses actions entreprises jusqu'à présent par la Communauté, nous pouvons conclure, je crois sans risque d'être trop suffisant, que le mouvement a tendu à la réduction du protectionnisme. La concurrence sur une large échelle est maintenant acceptée comme une règle nécessaire de la vie économique dans toute la Communauté et je voudrais souligner l'importance de la déclaration sur la position française, que nous avons tous entendu prononcer par le président de la République française, le 9 septembre, lorsqu'il a parlé de la nécessité pour l'économie française d'accepter la libre concurrence comme une règle.

Néanmoins, la situation de la Communauté ne doit pas être envisagée à tout point de vue comme statique, mais comme dynamique. Ce qui a été accompli ou entrepris jusqu'à présent dans le cadre du traité de Rome a pu l'être en raison de la certitude que le traité serait pleinement exécuté. Ainsi l'ouverture progressive du marché intérieur à la concurrence extérieure était liée à l'intégration progressive des six économies, comprenant l'établissement éventuel d'une politique commerciale commune. La poursuite, couronnée de succès, des négociations Kennedy sera obligatoirement liée à la définition que la Communauté donnera finalement de sa politique agricole et à l'établissement rapide d'un niveau commun de soutien des prix en faveur de la production agricole de la Communauté.

En fait, la vertu du traité de Rome - considéré du point de vue de ceux qui l'ont rédigé et signé - réside précisément dans l'interdépendance logique des actions dans tous les domaines de la vie économique des pays membres, toutes ces actions tendant à l'établissement d'une situation finale où les intérêts économiques et sociaux des membres s'identifiera aux intérêts économiques et sociaux de la Communauté dans son ensemble. Il ne peut y avoir d'équilibre satisfaisant des avantages et des inconvénients pour aucun des pays membres, pour aucun des groupes d'intérêts de la Communauté tant que le processus d'intégration n'est pas arrivé à son terme. C'est pourquoi il est important que l'élan tendant à l'exécution complète du Traité soit conservé grâce à la réaction régulière et prompte des institutions de la Communauté.

J'ai dit au début que mon objet, aujourd'hui, était de constater et d'inventorier des tendances et d'évaluer des actions de la Communauté dans le domaine commercial et également d'analyser l'interdépendance de ces tendances et actions et du développement progressif de la Communauté.

Je pense que les tendances révèlent une ouverture naturelle et durable du Marché commun au commerce avec le monde extérieur. Sans doute entrent en ligne de compte des facteurs de durée limitée, mais il est vraisemblable que les facteurs permanents sont plus importants. Je voudrais faire état d'un autre facteur que je n'ai pas mentionné auparavant;

à savoir que les échanges à l'intérieur de la Communauté ont un effet direct sur la croissance économique qui, à son tour, a un effet positif, qui peut être pratiquement mesuré d'une année à l'autre, selon la demande de marchandises d'autres pays.

Je crois également que les actions entreprises par la Communauté pour étendre le plus possible la zone de libre circulation des marchandises liée au Marché commun ont été inspirées par un sentiment libéral qui jusqu'à présent a été plus fort que toutes les difficultés économiques soulevées par le fait que l'intégration des six pays n'est pas encore achevée et cela devrait nous amener, évidemment, à penser que l'attitude de la Communauté sera beaucoup plus libérale à partir du jour où l'intégration sera entièrement achevée. Finalement, je crois que pour maintenir cette attitude ouverte vis-à-vis du monde extérieur, il est nécessaire que le processus d'intégration économique ne soit pas brusquement interrompu.

Pour autant que la situation spéciale résulte de l'existence de deux systèmes de préférence différents en Europe, on peut dire que la situation représente un stade intermédiaire dans la période qui a débuté avec la création de l'OECE.

Il nous faut faire une triste remarque. La première démarche vers l'abolition des droits de douane en Europe aurait pu être entreprise dans le cadre de l'OECE. Elle n'a pas été entreprise et cela a probablement été fâcheux pour le développement ultérieur de l'Europe. Mais l'exemple des pays de la Communauté a été suivi par les pays de l'AELE. Le résultat économique de ces actions est un niveau des échanges réalisés en Europe qui est absolument sans précédent et l'on se demande, en fait, quel serait le résultat si les échanges entre les deux groupes étaient de plus en plus libres, en attendant la solution des problèmes qui doivent être résolus en vue de parvenir à une intégration totale de l'ensemble de l'Europe occidentale.

Comme auparavant, et je parle en homme qui doit travailler dans la réalité présente, nous devons avancer pas à pas, en tirant parti de toutes les possibilités qui nous sont offertes et c'est de là, dirai-je

que découle l'importance très spéciale des négociations Kennedy pour l'Europe.

Je ne pourrais conclure cet exposé succinct, Mesdames et Messieurs, sans mentionner le fait bien connu que la Communauté se heurte actuellement à des difficultés sérieuses. Sans vouloir discuter de ces difficultés maintenant - ce qui serait inopportun - et me limitant à exprimer l'espoir et également la conviction que l'on trouvera les moyens d'éviter que ne soit arrêté ce qui a débuté il y a treize ans, nous devons prévoir que ces difficultés retarderont inévitablement l'action de la Communauté. C'est regrettable, mais il convient également de reconnaître d'un point de vue général que le processus d'intégration des six pays dans le domaine économique et social conformément aux règles du traité de Rome constitue une opération très difficile, si difficile que quelques échecs étaient inévitables tôt ou tard. Mais il y a des opérations comme les négociations Kennedy pour lesquelles le temps dont on dispose pour arriver à une solution satisfaisante n'est pas illimité.

Je voudrais terminer en vous assurant, parce que c'est un point important - c'est le point sur lequel aujourd'hui la Suède, une de nos partenaires, et la Communauté ont pris les mêmes engagements et dans une certaine mesure ont également les mêmes intérêts généraux - en vous assurant donc que la Communauté est décidée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour effectuer le travail préparatoire en cours, afin que lorsqu'elle sera de nouveau en mesure de prendre des décisions au sujet des négociations Kennedy, le temps perdu soit aussi réduit que possible. Sur cette note d'espoir et sur cette promesse de bonne volonté de la part de l'exécutif dont je suis membre, je voudrais vous remercier à nouveau, Mesdames et Messieurs, de l'accueil que vous m'avez réservé et de l'aimable attention que vous m'avez prêtée.